

19 mai 2004 -12:30

Verhofstadt s'est réjoui de la décision du Comité de concertation

Le Premier ministre Guy Verhofstadt s'est réjoui de la décision du Comité de concertation de ce mardi 18 mai, de soutenir le projet 175/25 de festivités et de commémorations organisés en 2005 dans le cadre du 175e anniversaire de la Belgique et du 25e anniversaire du fédéralisme dans notre pays.

Le Premier ministre Guy Verhofstadt s'est réjoui de la décision du Comité de concertation de ce mardi 18 mai, de soutenir le projet 175/25 de festivités et de commémorations organisés en 2005 dans le cadre du 175e anniversaire de la Belgique et du 25e anniversaire du fédéralisme dans notre pays.

« Ce projet est intitulé « le temps des rencontres », se félicite Guy Verhofstadt. « C'est le signe d'une maturité atteinte dans notre pays. C'est aussi notre volonté d'organiser des activités, non pas dans une approche nostalgique, mais dans une perspective d'avenir, tourné vers la jeunesse, la rencontre et la convivialité ». Le gouvernement fédéral a associé les Communautés et les Régions afin de préparer l'événement. Un programme définitif sera élaboré d'ici la fin septembre, chaque entité y apportant des projets liés à ses compétences. Nous voulons saisir cette occasion pour montrer la modernité et le dynamisme dans notre pays, poursuit Guy Verhofstadt. Un appel est lancé aussi aux initiatives du monde associatif et privé qui s'inscrivent dans la philosophie du projet. Le programme s'articulera autour de sept différents thèmes.

1. La Belgique fédérale et institutionnelle permettra de couvrir l'ensemble du paysage institutionnel de notre pays et mettra en exergue, notamment auprès des jeunes, les structures actuelles de notre pays. Des échanges entre écoles de Flandre, de Wallonie, de Bruxelles et de la Communauté germanophone seront organisés dans ce cadre.
2. La Belgique en mouvement s'articulera autour de diverses manifestations sportives individuelles et collectives qui seront, une fois encore, l'occasion de rencontres. Le sport est le vecteur d'une série de valeurs qui correspondent bien avec les valeurs portées par notre société : santé, participation, éthique, solidarité, esprit d'équipe, émotions.
3. La Belgique culturelle permettra d'organiser un programme où se rencontreront les institutions communautaires et fédérales. Que ce soit par des expositions, les arts de la scène, le rock, la musique classique, la littérature, le patrimoine, les passerelles seront établies entre les différents publics.
4. La Belgique du folklore et des traditions soulignera ce patrimoine vivant qui réunit tant de citoyens. Des échanges entre manifestations, des rencontres seront organisées pour promouvoir et renforcer ces liens. Le souhait des organisateurs est, dans ce cadre, d'organiser le plus grand rassemblement de fanfares et harmonies.
5. La Belgique économique et sociale est également un visage important et dynamique de notre pays. Que ce soit sur le plan interne ou sur le plan international, la Belgique a des atouts uniques qu'il importe de mettre en valeur avec les différents acteurs. Que ce soit par les mécanismes sociaux existant, par son système de protection sociale inégalé ou par ces entreprises qui occupent le leadership mondial dans leur secteur, les facettes de ce thème sont nombreuses.
6. La Belgique festive est le sixième axe du programme. Parce que la fête et la convivialité sont deux caractéristiques unanimement reconnues de la population belge. Des fêtes seront organisées tout au long de l'année avec un moment fort autour du 21 juillet, mais aussi lors des fêtes régionales et communautaires.
7. La Belgique gastronomique est aussi mise à l'honneur. Un programme sera défini en collaboration avec les acteurs de la table, mais aussi les producteurs de produits de qualité.

Ce projet est ambitieux et demandera encore beaucoup de travail de préparation, souligne le Premier ministre. Il sera encore enrichi dans les prochains mois. Notre objectif est que chaque habitant de notre pays soit associé aux festivités. Le programme en cours de préparation avec les Communautés et les Régions permettra d'atteindre cet objectif.